



BILAN 1 AN D'ACTIONS 2014/2015

« UNE ANNÉE D'ACTION POUR PRÉPARER LA RÉUSSITE DE CHELLES »

Brice **RABASTE**, Maire de Chelles



La 1^{ère} année de mandat d'une nouvelle équipe est importante pour mettre en place les mesures phares sur lesquelles elle s'est engagée. Comment avez-vous vécu cette première année au service des Chellois ?

Depuis l'élection de notre équipe il y a un peu plus d'un an, nous avons lancé de nombreux chantiers issus de notre projet. Si nous avons obtenu de belles avancées, nous avons travaillé dans des conditions difficiles.

Je dois dire la vérité aux Chellois, nous avons pris en charge une Ville dont la situation financière était très dégradée, mettant en péril sa solvabilité à court terme et ses capacités d'investissement à long terme. Ce constat, nous le devons d'abord à une gestion non maîtrisée de

l'argent public depuis des années. Dette trop importante, dérives de la masse salariale, investissements non prioritaires ...

Parmi les erreurs du passé, la non gouvernance manifeste de la Société d'économie mixte M2CA. Très endettée, elle représente une menace pour la Ville de Chelles et l'agglomération Marne et Chantereine qui ne pourront pas absorber de tels déficits en cas de défaut de paiement.

Le bilan de cette gestion s'est encore aggravé à cause du désengagement du Gouvernement envers les collectivités locales et du transfert de nouvelles charges.

La baisse drastique des dotations de l'Etat, le poids de la réforme des rythmes scolaires, l'érosion des moyens donnés à la Police nationale et même le déclassé-

ment du Collège Corot en Zone d'Education Prioritaire pèsent lourdement sur notre gestion municipale.

La réforme des Collectivités territoriales est aussi un lourd handicap pour notre ville. Lancée dans une précipitation hasardeuse et inutile, l'Etat nous impose la suppression de notre Agglomération Marne et Chantereine. La Métropole du Grand Paris, qui était une chance pour Chelles, est devenue l'otage d'arrangements politiques d'un Gouvernement qui n'a pas tenu ses promesses. Aujourd'hui, l'incertitude plane sur les compétences, le financement et les délimitations de notre future intercommunalité. Tout cela se décide sans prise en compte des besoins réels des Franciliens.

Ce sont autant de difficultés que nous avons dû prendre en compte

dès notre arrivée. Pour préserver notre capacité d'investissement au profit des Chellois, il a donc fallu opérer des choix budgétaires difficiles. Nous avons lancé un vaste plan d'économies sur le fonctionnement de la Ville de Chelles et nous avons maîtrisé le coût de notre masse salariale.

Malgré ce contexte difficile et cette situation budgétaire tendue, l'équipe municipale s'est inscrite dans une dynamique d'action. Quels ont été vos axes de travail depuis un an ?

En mars 2014, nous avons trouvé à notre arrivée des Chellois en défiance, conséquence d'une accumulation d'incompréhensions sur une politique qui a fragilisé notre Ville. Chelles était devenue une Ville que l'on ne reconnaissait plus.

Nous avons immédiatement tout mis en œuvre pour sortir Chelles de l'impasse.

Contre le développement trop rapide et mal maîtrisé de l'urbanisme, nous avons stoppé, quand c'était possible, certains projets disproportionnés qui menaçaient l'équilibre de notre Ville. C'était le cas du programme

de construction de 52 logements à l'entrée du parc du Souvenir.

Notre deuxième chantier prioritaire a immédiatement été l'amélioration de la sécurité. Sur ce point, il fallait agir vite tant les règles du vivre ensemble sont remises en cause par une petite minorité au détriment de tous. Nous avons pris des mesures fortes. La Police municipale est considérablement renforcée. Elle verra ses missions de plus en plus étendues. A cause de ces nouvelles missions, nous proposerons prochainement d'armer les agents de la Police municipale. Ils seront en outre épaulés très rapidement par un réseau de vidéo-protection en cours de déploiement et d'un nouveau poste de Police aux Coudreaux.

Pour la petite-enfance, nous avons amélioré les performances des structures déjà existantes et nous en avons créé de nouvelles, avec toujours le souci de faciliter la vie des parents.

Pour rendre notre Ville plus vivante, et favoriser de nouveaux moments de convivialité, nous avons lancé des événements originaux : animations de Noël, fête des 50 ans du Jumelage, guinguettes,

70 ans de la Libération, ... Le travail qui reste à réaliser est immense mais les enjeux sont fabuleux et à la hauteur de l'attente des Chellois.

La voie est donc ouverte vers de nouvelles réalisations. Quels sont vos défis désormais ? Quelle est votre feuille de route pour Chelles ?

Chelles mérite d'être mieux connue et reconnue. Notre Ville a des atouts fantastiques qui ne demandent qu'à être mis en avant. Soyons fiers d'être Chellois.

Nous avons plusieurs défis majeurs à relever dans les prochaines années. Je veux avant tout rendre à notre Ville toute l'attractivité qu'elle mérite, et développer son image de marque.

Nous continuerons donc avec enthousiasme notre action en faveur du cadre de vie. Notre futur Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration posera les bases d'un développement équilibré et maîtrisé du territoire, respectant notre patrimoine auquel les Chellois sont tant attachés. Cela passera aussi par un effort pour l'embellissement de notre Ville. Nous devons par exemple repenser

nos entrées de ville pour valoriser le premier contact du visiteur.

La réussite de Chelles passera inévitablement par l'amélioration de son dynamisme commercial. Mon équipe soutient dans cet esprit le développement d'un commerce de proximité et de qualité. Nous devons aussi tirer davantage profit de notre position exceptionnelle au sein du bassin d'emploi entre Paris, le Pôle de Roissy et Marne-la-Vallée. Nous avons des arguments pour attirer de nouvelles entreprises de pointe.

Nous serons par ailleurs très attachés malgré la contrainte budgétaire à accentuer le développement de services publics performants. Nous devons donc poursuivre notre gestion rigoureuse des finances publiques parce que nous n'augmenterons pas les impôts locaux. Notre administration doit apprendre à faire mieux avec moins. Il faudra aussi améliorer notre mode de gouvernance. C'est pourquoi nous lancerons rapidement le Conseil Economique, Social et Environnemental Local, instance issue de la société civile à même de fournir une expertise précieuse.



CONSEIL D'INSTALLATION

Samedi 5 avril 2014, le centre culturel accueille le tout nouveau Conseil municipal élu par les Chellois quelques jours auparavant. Brice Rabaste est élu maire, il nomme ses treize adjoints et ses dix conseillers municipaux délégués. Devant les quelque huit cents personnes qui sont venues assister à cette investiture, il a tenu à rappeler lors de son allocution, les valeurs qui l'ont guidé ainsi que les priorités qu'il entend donner à son action.

« Je tiens à être le maire de tous les Chellois, un maire de proximité au plus proche de ses concitoyens. Une victoire électorale, c'est un projet qui nous engage. J'ai conscience de la lourde tâche qui nous attend. Mon équipe est prête à répondre aux défis, à agir pour Chelles et les Chellois. »

PREMIÈRE RÉUNION DE QUARTIER AUX COUDREAUX

Le 26 avril, le maire, Brice Rabaste, a rencontré les habitants du quartier des Coudreaux. L'occasion de réaffirmer son attachement à ce quartier excentré. Les habitants venus très nombreux ont pu échanger en direct avec leurs élus sur les problèmes rencontrés et poser toutes les questions sur les projets concernant l'avenir de leur quartier.



RYTHMES SCOLAIRES CONCERTATION

C'est l'un des premiers dossiers ouverts par la municipalité, avec un seul objectif : faire que cette réforme profite à un maximum de petits Chellois et que les activités proposées soient à la hauteur des attentes des parents. Pour y parvenir, la concertation est ouverte avec l'ensemble de la communauté éducative grâce à la mise en place d'un comité de suivi des actions. Les services concernés ont travaillé tout l'été afin que la nouvelle organisation soit mise en place dès la rentrée.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME MIS EN RÉVISION (PLU)

Dès sa séance du 15 mai 2014, le Conseil municipal décide de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme. Ce document administratif traduit la politique d'urbanisme de la commune. Sa mise en révision doit permettre de mettre en œuvre les nouvelles orientations données par l'équipe municipale : protéger les espaces naturels sensibles, mettre un frein à une densification de l'urbanisation trop importante, préserver et respecter l'identité de la ville.





PERMANENCES DU MAIRE : À LA RENCONTRE DES CHELLOIS

Après une série de réunions publiques dans tous les quartiers auxquelles ont assisté plus de 1000 Chellois, le maire, Brice Rabaste, a ouvert des permanences où il propose aux Chellois des rendez-vous individuels afin que ces derniers puissent échanger avec lui. À ce jour, il a tenu 44 permanences et reçu plus de 900 personnes.



LE PARC DU SOUVENIR PROTÉGÉ

Conformément à ses engagements, le maire fait annuler plusieurs permis de construire. Le plus emblématique concerne un immeuble qui devait être construit avenue de la Résistance, sur le parc du Souvenir Emile Fouchard. Le terrain devrait retrouver sa vocation première, un espace de loisirs. Le projet de construction allée Chilpéric a lui aussi été annulé. La meulière qui aurait dû être démolie a été préservée.



GUINGUETTES SUR LES BORDS DE MARNE

C'est durant ce premier été de mandat que Chelles a renoué avec la tradition des guinguettes. Face au parc du Vieux Moulin, à proximité de la passerelle flottante, deux après-midi guinguettes ont été organisées, l'une en juillet, l'autre en août. Ces deux animations ont rencontré un vif succès et seront reconduites cette année.

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ DES ÉCOLES

Durant la période estivale, des travaux conséquents ont été entrepris dans les écoles.

- **Pont du Forest** : installation de deux modulaires pour y accueillir deux nouvelles classes.
- **Jules Ferry** : rénovation du restaurant scolaire
- **Grande Prairie primaire** : aménagement du préau .
- **Grande Prairie maternelle** : remplacement des sols dans deux classes.
- **Bickart 1** : remplacement des stores et réfection de la cour de l'école.
- **Bickart 2** : travaux d'étanchéité et remplacement des châssis pour deux classes et des sanitaires.
- **Les Aulnes primaire** : remplacement de châssis et de volets roulants.
- **Curie maternelle** : remplacement d'une partie des huisseries.
- **Vieux Colombier** : remise en peinture de l'ensemble du groupe scolaire et remplacement des châssis d'une classe et de la bibliothèque.
- **Fournier primaire** : réfection de la cour et remplacement des châssis d'une salle de classe et de la salle de motricité.



70^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION LES COMMÉMORATIONS PRENNENT UNE NOUVELLE DIMENSION

Cette commémoration exceptionnelle partagée par de nombreux Chellois, s'est traduite non seulement par un vibrant hommage aux victimes de ce conflit mais également par des animations rappelant la joie de tous les Français lors de la libération : défilé de voitures anciennes, de chars, inauguration d'une stèle commémorant le décès de 4 soldats américains, repas en plein air et un concert ont ponctué cette journée festive.



100 PLACES DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRES EN CENTRE-VILLE

C'est en septembre que des places de stationnement supplémentaires ont été mises en service aux abords du marché. 30 places sur le parvis et 70 autres au niveau du parking provisoire de l'allée Chilpéric. Elles sont utilisables en dehors des jours de marché (mardi, jeudi et dimanche) et gratuites de trente minutes à une heure, suivant leur emplacement. En utilisant des espaces jusqu'ici non exploités, la municipalité facilite l'accès aux commerces du centre-ville.

RENTRÉE DES CLASSES

6 648 enfants ont fait leur rentrée des classes dans les écoles de la Ville. Les travaux importants réalisés dans les établissements scolaires ont permis de les accueillir dans de bonnes conditions. Les nouvelles orientations données aux rythmes scolaires ont été mises en place. Désormais, les ateliers en lien avec le projet pédagogique de l'école se déroulent sur le temps de pause méridienne permettant à davantage d'enfants d'en bénéficier. Le soir, les familles ont toujours le choix entre l'accueil de loisirs ou l'étude pour leur enfant.



LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Il a pour ambition d'encourager et de favoriser la réussite scolaire et s'appuie pour cela sur tous les acteurs de la communauté éducative, écoles maternelles et primaires, crèches, centres de loisirs mais aussi les services municipaux, l'Education Nationale et ses délégués départementaux, les parents d'élèves. L'objectif affiché est de coordonner les temps et les lieux d'apprentissage et de découverte. L'acquisition de nouvelles connaissances et l'épanouissement des enfants restent au cœur de ce dispositif doté de moyens d'actions conséquents puisque les investissements sont multipliés par quatre pour l'année scolaire 2014-2015.

LE JUMELAGE FÊTE SES 50 ANS

C'est sous le signe de la convivialité et de l'amitié que cet anniversaire a été célébré. La délégation allemande conduite par le Docteur Gerhard Ecker, maire de Lindau, a été accueillie à Chelles les 27 et 28 septembre. Ces deux jours de festivités ont été ponctués par les cérémonies officielles et commémoratives.

Le centre-ville de Chelles avait pour l'occasion adopté les couleurs des drapeaux allemand et français.

Barbecue géant sur l'esplanade du marché, bal populaire, animations (jeux pour enfants, concours de pétanque, exposition de voitures anciennes), concert de la Garde Républicaine, dîner et soirée cabaret, cet anniversaire a suscité un réel engouement de la population chelloise qui a participé en masse à cette célébration.





L'ACCUEIL DES NOUVEAUX CHELLOIS

Deux fois par an, à l'automne et au printemps, la municipalité invite les Chellois nouvellement installés dans notre commune à une rencontre conviviale. À cette occasion, les familles intéressées peuvent participer à une visite de la ville en bus. Celle-ci est commentée par les historiens locaux de la Société Historique et Archéologique de Chelles. Les nouveaux Chellois sont ensuite reçus par Monsieur le Maire et l'équipe municipale pour un temps d'échange convivial. A l'issue de cette rencontre, un kit « découverte de Chelles » est offert à toutes les familles participantes.



LANCEMENT FORUMS MODES DE GARDE

Le premier a eu lieu le 15 octobre dernier. Ces rencontres sont désormais mensuelles, chaque troisième mercredi du mois sauf en février (2^e mercredi) et en août. Leur objectif : donner au cours d'une seule réunion, toutes les informations aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants. Ils ont toutes les clés pour faire un choix entre les différents services proposés et retenir celui qui correspond le mieux à leurs besoins et à leur mode de vie. Ainsi, toutes les possibilités offertes à Chelles, qu'elles soient municipales ou non, sont détaillées.



LES CRÈCHES MUNICIPALES ADOPTENT LE MULTI-ACCUEIL

Optimiser le nombre de berceaux dans les crèches tout en répondant aux réels besoins des familles, telle est la philosophie du multi-accueil. Les structures jouent la carte de l'adaptabilité maximale. Qu'une famille sollicite une place en crèche pour une demi-journée ou pour cinq jours pleins par semaine, le service petite enfance est en capacité de répondre à la demande. Ainsi, avec le même nombre de berceaux, davantage de familles sont satisfaites. A titre d'exemple, la crèche Françoise Dolto aux Coudreaux dispose de 64 berceaux et grâce au multi-accueil, 86 familles bénéficient d'une place correspondant à leur besoin.

Décembre 2014



UN VILLAGE DE NOËL DANS LE PARC DU SOUVENIR

Des pistes de luge, une de ski de fond, des musiciens, des lutins, des chalets de vente de produits artisanaux et bien sûr le Père-Noël, les fêtes de fin d'année 2014 ont pris une nouvelle ampleur. Durant deux semaines, plus de 7000 Chellois ont profité des animations. Point d'orgue de cette quinzaine, l'arrivée du Père-Noël en calèche qui a traversé les quartiers chellois pour arriver en centre-ville où le maire Brice Rabaste et les conseillers du Conseil Municipal d'Enfants l'attendaient afin de lui remettre les clés de la ville.

CHELLES SOLIDAIRE AVEC LE TÉLÉTHON

La Ville a renoué avec le Téléthon et avec le soutien de nombreuses associations s'est engagée auprès de l'AFM (Association Française contre les myopathies). Les animations se sont multipliées dans tous les quartiers de Chelles afin de récolter des dons : soirée dansante, démonstrations sportives, vente de pâtisseries... Les bénévoles se sont beaucoup investis.

De nombreux chellois ont répondu à l'appel en faisant preuve d'une grande générosité.



LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE LE BUDGET

D'un montant de 76 363 969 euros, le budget 2015 affiche une économie de 5,5 millions d'euros dans la section fonctionnement qui se monte à 60 051 789 euros et permet un investissement de 16 312 180 euros. Lors de son élaboration, les objectifs étaient clairs : *dépenser moins et mieux* afin d'investir pour l'avenir de la commune dans les secteurs prioritaires, l'éducation, la sécurité et l'embellissement du cadre de vie sans augmenter la pression fiscale. Avec un emprunt limité à 3 millions d'euros, la commune est entrée cette année dans un processus de désendettement.

BUDGET
INVESTISSEMENT
16 312 180 €

DÉPENSER MOINS ET MIEUX

EMPRUNT LIMITÉ À
3 000 000 €



CHELLES DÉFEND LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Après les attentats du 7 janvier à Charlie Hebdo, à l'épicerie casher et l'assassinat d'une jeune policière, les Français se sont mobilisés et ont fait face au terrorisme avec une grande dignité.

Le 8 janvier, jour de deuil national, des centaines de Chellois ont rejoint l'Hôtel de Ville pour respecter une minute de silence à la mémoire des victimes.

La municipalité a également ouvert des registres de condoléances. Et là-encore, des centaines de Chellois ont tenu à exprimer leur indignation face à cette violence. Ces registres ont été versés aux archives communales.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Novembre 2014, les jeunes conseillers municipaux enfants tiennent leur première réunion plénière. Après quelques mois de travail en commission, les enfants ont dévoilé leurs projets pour leur mandat qui durera deux ans : réalisation d'un livret sur les résistants chellois, installations de boîtes à idées dans les écoles, diffusion d'une charte de la propreté, échanges avec les seniors sur le thème « raconte-moi tes technologies », impression et vente d'un livret de recettes de cuisines réalisé avec les seniors au profit d'une association caritative.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) CRÉATION DE 4 RAM ANNEXES

Pour permettre aux assistantes maternelles exerçant dans les différents quartiers de la ville de bénéficier des services du RAM de la rue des Frères Verdeaux, 4 RAM annexes ont été créés dans les locaux des espaces socioculturels de la ville (Chantereine, Coudreaux, Noue Brossard, et Grande Prairie). Les professionnelles de la petite enfance et les parents disposent d'un point d'information de proximité deux demi-journées par semaine : une matinée dédiée à l'accueil-jeu et une après-midi consacrée à une permanence administrative où il est possible de s'informer sur les métiers de la petite enfance, les contrats de travail ou encore toutes autres questions liées aux différents modes de garde. Les RAM annexes sont ouverts toute l'année sauf durant les vacances scolaires.





LE CENTRE DE SUPERVISION URBAINE (CSU)

Installé dans les locaux de la police municipale, il centralise les images prises par les caméras de vidéo protection. Deux agents opérateurs formés à ces techniques, munis de postes informatiques et d'un mur de dix écrans, permettent de contrôler les images.

Ce dispositif au service de la tranquillité publique sera utilisé en collaboration avec la police nationale. Protéger les personnes et les biens, identifier les auteurs d'actes malveillants voire délictueux, améliorer la réactivité des forces de police, tels sont les atouts de ce nouvel outil. Les caméras, quant à elles, seront installées sur les sites stratégiques définis avec l'expertise des professionnels de la sécurité et d'études prenant en compte les secteurs qualifiés de sensibles.



PREMIER SALON DES FEMMES ENTREPRENEURS

Il a eu lieu le 8 mars en mairie, salle du Conseil. Le premier salon des femmes entrepreneurs mettait à l'honneur les talents et le savoir-faire féminin par le biais de présentations, expositions et démonstrations. Une vingtaine de métiers étaient représentés : tapissier, décorateur, doreur sur bois, restauratrice de tableaux, conseillère clientèle dans le secteur bancaire, coiffeuse, opticienne, organisatrice d'événementiels, créatrice de lingerie, esthéticienne, photographe, praticienne de bien-être, coach thérapeute, vendeuse en mercerie-retouche, etc. L'occasion pour le public visiteur de découvrir des métiers rares ou méconnus, essentiellement exercés par des femmes.

The poster features a dark blue background with stylized fireworks in white, light blue, and red. A white ribbon with a 3D effect is draped across the top, containing the text 'FÊTE NATIONALE 2015'. The date 'Lundi 13 Juillet' is written in a large, elegant serif font. Below it, the event details 'FEU D'ARTIFICE à 23 h sur la Montagne' and 'BAL DES POMPIERS de 21h à 3 h au Centre Culturel' are presented in bold, sans-serif fonts, separated by a decorative flourish. At the bottom, contact information and the city logo are provided.

FÊTE NATIONALE 2015

Lundi 13 Juillet

FEU D'ARTIFICE
à 23 h sur la Montagne



BAL DES POMPIERS
de 21h à 3 h au Centre Culturel

RENSEIGNEMENTS - www.chelles.fr - 01 64 72 84 06